

Le CAP Primeur lancé pour la rentrée 2018

Après un an de travail pour construire son référentiel, le CAP Primeur a été validé ce mercredi 31 mai 2017 par la Commission Professionnelle Consultative et prochainement à travers un arrêté du ministère de l'Education Nationale. Il pourra donc démarrer dès la rentrée 2018.

C'est un aboutissement pour Saveurs Commerce qui porte ce projet aux côtés de l'ensemble des acteurs de la filière des fruits et légumes depuis 2012 afin que le métier de Primeur et le savoir-faire derrière les rayons soient enfin reconnus par un vrai diplôme de l'Education Nationale.

La création d'un CAP est aujourd'hui exceptionnelle c'est pourquoi Saveurs Commerce encourage la mobilisation des professionnels mais aussi des Centres de formation des apprentis ainsi que des acteurs de l'orientation pour participer à la réussite de ce nouveau diplôme et assurer l'ouverture de nombreuses classes en France dès septembre 2018.

Levier important d'attractivité auprès des jeunes, le CAP Primeur offre de réelles perspectives d'emploi dans la filière des fruits et légumes de la production jusqu'à la distribution. Il gagne à être connu !

Le CAP Primeur en quelques mots :

- ✓ Diplôme de niveau V accessible en deux ans.
- ✓ **Formation composée de deux blocs de compétences professionnelles :**
 - Approvisionnement, stockage et préparation des fruits et légumes
 - Mise en valeur et vente des fruits et légumes.
- ✓ L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat d'apprentissage.

A savoir : le contenu du référentiel du CAP a été élaboré par des primeurs ainsi que des professionnels de la filière des fruits et légumes, des ingénieurs agronomes et des personnalités qualifiées du Ministère.

Contact presse :

Marie Daniel

mariedaniel@saveurs-commerce.fr

Tél : 01 55 43 31 90

Saveurs Commerce (anciennement UNFD) est la Fédération nationale des commerces alimentaires spécialisés de proximité. A travers ses deux syndicats nationaux UMAP et SYNADIS BIO, elle représente et défend les 14 311 primeurs et spécialistes en produits bio ainsi que des épiciers, qu'ils soient en magasin ou sur marché. www.saveurs-commerce.fr